

les revenus de toute source ont augmenté, précisément à cause des avantages que procure ce service. Le courrier de chacun est déposé à sa porte, nonobstant les chemins de traverse dont l'honorable ministre cherche à nous faire un épouvantail. Partout où une route est établie, le service s'exécute, et l'on n'a plus à se déranger pour aller au bureau de la poste. L'habitant des campagnes trouve ses lettres chez lui, et c'est de chez lui qu'il fait partir son propre courrier, soit qu'il s'agisse de lettres à expédier au loin ou de lettres à faire porter chez son voisin. Le facteur se charge également des lettres recommandées qu'il livre ou qu'on lui donne à livrer. Pour un supplément de port, il ira porter une lettre, un mandat ou des valeurs à toute personne ne demeurant pas à plus d'un mille de sa route.

Le coût moyen de ce service est estimé à 8 cents par mille de chemin parcouru ; la recette provenant de ces 13 millions d'habitants n'est pas moins de 24 millions de dollars. Ainsi, eu égard à la dépense totale que l'on compte faire aux Etats-Unis pendant l'exercice en cours, les recettes provenant de ce service suffiront pour en couvrir les frais.

Le directeur général des Postes a touché beaucoup d'autres points de moindre importance, mais, pour ne pas abuser de la patience de la Chambre, je m'abstiendrai d'y répondre. Il parle de protêt et fait des insinuations contre l'honnêteté et l'intégrité des citoyens américains. S'il se commet des irrégularités quelque part, pourquoi les membres du congrès ne s'en plaignent-ils pas, tout comme ici nous nous plaignons du mal que fait notre gouvernement. Il se peut, comme le dit le directeur général des Postes, qu'on leur ait imposé le silence ; mais, pour ma part, je crois qu'il y a chez nos voisins tout autant d'honnêteté et d'intégrité que dans les autres pays. S'il y avait aux Etats-Unis de ces fraudes gigantesques dont parle le ministre, nous verrions les hommes publics et le peuple américain se lever dans un concert de protestations.

M. FOSTER : Je n'avais pas le plaisir d'être dans la Chambre lorsque le directeur général des Postes a fini ses remarques. J'avais espéré qu'il nous ferait un exposé clair et précis des résultats que les Etats-Unis ont obtenus de l'extension donnée à leur service de factage. Il eût été intéressant de savoir combien ils ont dû dépenser, en sus des frais ordinaires, pour l'établissement de toutes ces routes, ce qu'a produit le régime nouveau, comment il se comporte financièrement, si la recette a suivi la même progression que la dépense, quel a été le chiffre total des perceptions auxquelles ce service a donné lieu. Ces renseignements nous eussent permis d'établir une comparaison entre la dépense et la recette. Je n'entends pas exprimer d'opinion sur l'à-propos d'introduire le factage rural ici au

M. LENNOX.

Canada ; mais une chose est certaine, c'est que nos voisins font en cette matière des essais fort étendus et, je l'admets, très coûteux. De 1897 à 1905, ils ont augmenté leurs dépenses dans des proportions considérables. Ils m'ont l'air de prendre la chose au sérieux et tout indique qu'ils vont donner à leurs opérations plus d'extension encore. Il semble qu'ils aient l'intention d'en faire une institution permanente. Or, lorsque nous verrons de l'autre côté de la frontière cultivateurs et autres jouir de tous ces avantages, il nous sera bien difficile d'être contents du sort qui nous est fait à nous qui vivons pour ainsi dire côte à côte avec ces gens des Etats-Unis. Cultivateurs et autres habitants des campagnes exigeront qu'au moins nous fassions un effort dans ce sens et qu'après nous être renseignés sur les faits, si la dépense à effectuer n'était pas trop considérable, nous établissions nous aussi au Canada la distribution gratuite des lettres et dépêches à domicile. L'honorable ministre des Postes comprendra ce que je veux dire : nous ne verrons pas les Etats-Unis poursuivre pendant une longue suite d'années des expériences auxquelles évidemment ils se proposent de donner un caractère de permanence, sans que les nôtres demandent que nous les fassions jouir des mêmes avantages. Nous y serons contraints avant longtemps, à la condition toutefois que la dépense à faire ne soit pas hors de proportion avec le surcroît de recettes à venir de cette source.

Je n'ai pas le moindre doute que le directeur général des Postes a étudié soigneusement cette question. A-t-il quelques données sur ce sujet ?

Sir WILLIAM MULOCK : Oui ; lorsque les Etats-Unis ont institué le service des facteurs ruraux, le revenu égalait presque les dépenses. Autrefois, le service postal aux Etats-Unis se soldait par de forts déficits.

M. FOSTER : Cela était pour l'ensemble du service.

Sir WILLIAM MULOCK : Sans facteurs ruraux. Les recettes égalaient presque les dépenses et nos voisins espèrent que bientôt ce service se suffirait à lui-même. Il suffit d'étudier le chiffre des déficits successifs pour confirmer cette opinion. Mais du moment où il nomme des facteurs ruraux, les déficits augmentèrent. En quatre ans le service des facteurs ruraux a coûté \$18,000,000 et le déficit qui était de \$2,900,000 a atteint \$14,000,000. Avant l'établissement de ce service, les recettes et les dépenses s'équilibraient presque, mais depuis que les dépenses occasionnées par le service rural augmentent tous les ans, les déficits annuels sont de plus en plus forts, et bien que la déduction n'en soit pas rigoureuse, il y a lieu de supposer que cette augmentation des déficits est causée par les facteurs ru-